

L'immobilier vecteur de
croissance



Accroître son chiffre d'affaires et ses bénéfices



Focus sur le marché vitrollais et son tissu industriel



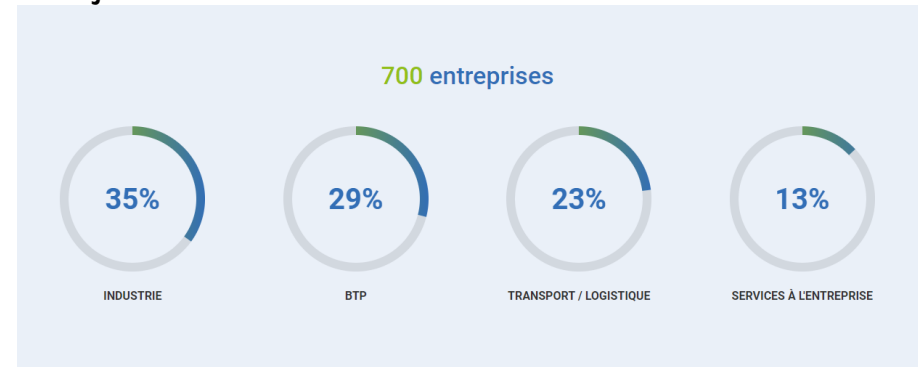


La ZI des **ESTROUBLANS** est la plus ancienne des zones d'activités du département mais aussi l'une des plus vastes avec une surface de 296 hectares. Elle occupe une position stratégique au cœur de la métropole qui contribue à son rayonnement économique. C'est après le pôle Aixois, la seconde zone économique de la CPA.

- Les Estroublans : 296 hectares, Industrie et divers
Créée au début des années 1960, la zone des Estroublans demeure la principale zone du pôle vitrollais. D'abord industrielle, elle s'est diversifiée au fil du temps et présente aujourd'hui un profil assez généraliste. Les zones créées par la suite sont plus spécialisées.
- L'Anjoly : 95 hectares, Transport et logistique
- Couperigne : 150 hectares, Transport et logistique
- Les Cadestaux : 72 hectares, Transport et logistique
- Les Bagnols : 26 hectares, Industrie
- La Bastide Blanche : 26 hectares, Services et commerce
- Le Liourat : 28 hectares, Services et commerce
- Parc du Griffon : 15 hectares, Services
- Ferme de Croze : 9 hectares, Services et commerce

VITROPOLÉ

Aujourd'hui, Vitrolles c'est :

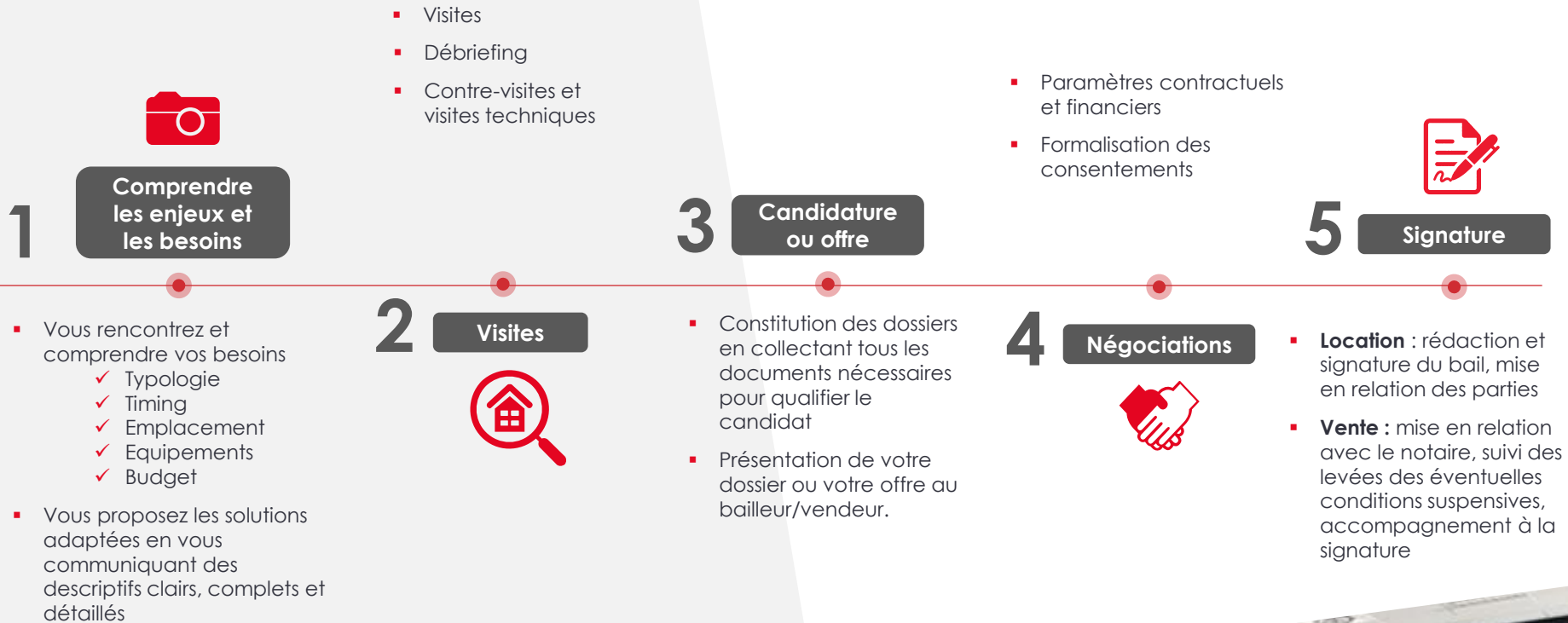


- 15 000 emplois
- Taux de vacance 3 %

Notre mission

Vous accompagner dans toutes les étapes de votre recherche

➔ **Les différentes étapes**



Notre valeur ajoutée

→ Que pouvons-nous vous apporter?

- GAIN DE TEMPS ET RÉMUNÉRATION DÉFINIE -

- Pas de répétitions, d'information manquée, de course à la visite pour assurer les paternités
- Reporting constant tout au long du projet
- Rémunération définie : plus de contrôle pour vous, moins de risque pour nous

- CONNAISSANCE MARCHÉ & STRATÉGIE DES PROPRIÉTAIRES -

- Une connaissance parfaite des prix de marché, des disponibilités comme des transactions réalisées
- Une compréhension approfondie du secteur, de ses pratiques, de ses acteurs...

- RÉSEAU PUISSANT -

- RELATION DE CONFIANCE & CONFIDENTIALITÉ -

Notre réussite passe par la défense de vos intérêts, nous avons donc les mêmes objectifs. Nos échanges sont exclusifs et reste à notre discrétion.

- L'AGENT ENGAGE SA RESPONSABILITÉ SUR...-

- La défense de vos intérêts à court/long terme
- Le respect de la déontologie et des règles qui régissent son activité
- Son devoir de conseil
- L'application du cadre juridique des contrats
- La transparence de la transaction en délivrant les informations nécessaires pour aviser les parties

- METHODOLOGIE ET ADAPTABILITÉ -

- Équipe expérimentée, dynamique, méthodique et rigoureuse
- Agents spécialisés par typologie et tranche de surface.
- Un interlocuteur unique, dédié pour chaque projet

